



Madame la secrétaire générale,

Suite aux annonces gouvernementales de reprise du travail et à l'ouverture prévue de plusieurs restaurants AGRAF, la fédération des Finances CGT estime qu'au regard des conditions sanitaires actuelles les conditions de cette reprise ne seront pas réunies le 11 mai prochain.

En effet, au regard de la situation sanitaire, le confinement reste le moyen le plus efficace de lutter contre le covid-19, et nous ne voyons pas ce qui justifie cette reprise pour certains restaurants.

Concernant les transports, la SNCF annonce au mieux 50% du trafic et la RATP 70%, la plupart des salariés de l'association habitant en banlieue, comment vont-ils faire pour se rendre sur leur lieu de travail sans risque. Allez vous leur proposer un acheminement en taxi comme le fait la Caisse des Dépôts ?

De plus, nous trouvons particulièrement mesquin de la part de la direction de l'association de ne pas rembourser la partie employeur du PassNavigo d'avril considérant que la Région va le faire.

Nous avons demandé plusieurs fois lors des conférences audio avec les ministres qu'en cas de chômage partiel leurs rémunérations soient portés à 100%, nous n'avons toujours pas de réponse. Le 5 mai, la Poste, a signé avec la CGT, un accord pour garantir aux salariés de droit privé une rémunération à 100% en chômage partiel. Un tel dispositif est donc tout à fait possible dans les associations, et nous vous demandons donc de le mettre en œuvre.

Enfin, les élus de l'association demandent l'attribution d'une prime pour les salariés en activités. Le Président de l'AGRAF propose une prime, qui reste à définir, entre 1000 et 1500 euros pour le personnel qui était en présentiel mais rien pour les salariés en télétravail. Nous considérons cela injuste. Nous vous demandons d'attribuer la prime à l'ensemble des salariés, quel que soit leur mode d'activité. Nous aimerions avoir une réponse claire.

Lors de la reprise éventuelle, est-il prévu que les représentants des personnels puissent constater que toutes les conditions sanitaires sont respectées ? Pour nous, c'est une condition sine qua non de toute reprise.

La CGT continuera à se battre pour la sécurité et la santé de tous les salariés, il reste encore beaucoup trop d'inconnues sur les règles de déconfinement, les conditions d'accueil, les aménagements des espaces, les matériels disponibles pour que nous prenions des risques pour les agents.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez accepter, Madame la secrétaire générale, mes salutations distinguées.

Paris, le 06.05.2020